



Communauté de Communes de Desvres-Samer



BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale



PLAN REGLEMENTAIRE D15 SUP - IOD

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE LONGFOSSÉ

ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Servitudes de passage

- I3 - Canalisation de transport de gaz
- I4 - Réseau électrique aérienne
- I4 - Poste électrique
- PT3 - Réseaux de télécommunication

Servitudes d'abord ou de voisinage

- INT1 - Cimetière
- INT1 - Périmètre de protection

Servitudes d'alignement

- EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales
- Tracé de voie
- T1 - Zone de protection

Servitudes de classement et de protection

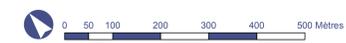
- AS1 - Zone de protection
- Installation sportive
- JS1 - Encinte

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

- AD - Surface soumise à autorisation de défrichement
- APB - Aire d'Arrêté de Protection de Biotope
- ATB - Axe Terrestre Bruyant
- EP - Edifice à valeur patrimoniale
- ZNIEFF I
- Natura 2000
- SIC Site d'Intérêt Communautaire
- ZSC Zone de Spéciale de Conservation

Habillage du cadastre

- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Bâtiments
- Parcellaire
- Voie ferrée
- Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)
- Surface en eau
- Terrain de Sport
- Limite de commune



Sources : EDG cadastre 2019, IGN - BD Parcellaire® 2018, DDTM 62 2018, ©DREAL Nord-Pas de Calais, BDCC 2019

LONGFOSSÉ